



---

# Avis d'audience

---

Le 10 mars 2006

Réf. 2006-H-101

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience pour étudier la demande d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) concernant une modification temporaire aux Politiques et principes d'exploitation de la centrale nucléaire de Darlington, située à Darlington (Ontario).

Audience d'un jour : Le 17 mars 2006

Lieu : Administration centrale de la CCSN, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

La modification temporaire proposée concerne le dispositif d'injection du système de refroidissement d'urgence lors d'un arrêt. Cette modification temporaire s'appliquerait seulement lors des activités de maintenance spécifiques qui seront réalisées lors de l'arrêt prévu de la tranche 3 au printemps 2006.

La Commission tiendra donc une audience sur la modification proposée aux Politiques et principes d'exploitation de la centrale de Darlington d'OPG, conformément à la règle 3 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*. La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire dans ce cas.

L'ordre du jour et des renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca). Les documents d'audience (mémoires) ne sont pas disponibles en ligne; on doit en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse suivante :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 996-9063 ou 1 800 668-5284

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)